

PV de l'Assemblée Générale du jeudi 8 juin 2017

De l'Association Pourquoi la route ?

Ouverture de l'AG à 19h30

1. Mot de Bienvenue du Président – Elections des scrutateurs

Le Président de notre association, Monsieur Pierre Berclaz, souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence. Il désigne un scrutateur.

2. Approbation du PV de l'assemblée générale 2015

Le PV de l'AG 2015 est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

3. Rapport du Président

L'année 2016 a été calme concernant le dossier du projet de la route de contournement. Le comité a surveillé le dossier durant toute l'année.

Les événements se sont précipités en 2017, car la réservation de zone arrivait à échéance au 16 mai 2017. La commune de Savièse, par son conseil municipal, a mis à l'enquête publique par publication dans le Bulletin Officiel du 12 mai 2017 sa demande de construction de la route de déviation ouest de Roumaz et Saint-Germain, ainsi que le projet d'amélioration de la route communale Belvédère-Binii avec demande d'octroi d'allègement en matière de bruit.

Suite à cela, le comité s'est adressé auprès de notre avocat, Me Luc Jansen, pour lui demander de préparer un exemple de lettre type d'opposition que nos membres pourront adresser sous pli recommandé au conseil communal, dans le délai de 30 jours à dater du 12 mai (soit jusqu'au 12 juin 2017 minuit). L'exemple de la lettre sera à disposition des membres sur le site internet de l'Association.

Le comité a également édité un flyer pour sensibiliser les propriétaires et habitants concernés par les projets de route (contournement Roumaz et Saint-Germain et route communale Belvédère-Binii). Ils ont été distribués dans les boîtes aux lettres des quartiers impactés par les projets. Il est important que le plus grand nombre d'oppositions puisse être envoyé.

Pierre Berclaz relève que l'Etat est peu enthousiaste quant à ce projet, en raison notamment de l'état des finances du canton. D'autre part, il relève l'absence de piquetage sur le tracé de la route, qui est un vice de procédure et qui sera mentionné dans la lettre d'opposition de l'Association.

Trois membres du Comité ont rencontré une délégation de la Commune (le Président et quatre conseillers). Le débat a été animé, les échanges vifs mais respectueux. Le Comité a évoqué quelques mesures qui pourraient diminuer le nombre de véhicules traversant les villages de Roumaz et Saint-Germain aux heures de pointe, comme par exemple l'augmentation du nombre de cars postaux à ces créneaux horaires. La rencontre s'est terminée autour du verre de l'amitié servi dans le carnotzet communal.

Le Comité a également rencontré Pro Natura qui a informé qu'ils feront opposition conjointement avec le WWF et Helvetia Nostra.

4. Présentation des comptes 2015/2016

Les comptes de l'Association Pourquoi la route, présentent au 31.12.2016 les chiffres suivants :

Total produits	CHF 3'374.35
Total charges	CHF 254.30

Soit une fortune qui s'élève à CHF 3'120.05

CCP de l'Association	CHF 3'119.85
Caisse de l'Association	CHF 0.20

La comptable précise que les cotisations 2016 ont été adressées aux membres de l'Association au début du mois de février 2017 ; les cotisations 2017 ont été envoyées en même temps que la convocation à l'Assemblée Générale, le 8 mai 2017.

5. Rapport des vérificateurs et adoption des comptes

Madame Sophie Sierro, contrôleur des comptes, atteste avoir eu accès aux comptes et aux pièces y relatives, et après vérification, déclare n'avoir constaté aucune anomalie. Elle propose à l'Assemblée Générale de les accepter.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

6. Election statutaire

Madame Laurence Keck ayant exprimé son souhait de se retirer du Comité, ce dernier la remercie chaleureusement pour son travail.

Le Comité présente Madame Sophie Sierro qui prendra le poste de secrétaire.

7. Divers

L'une des personnes présentes informe que les travaux d'amélioration de la route Granois-Binii ont été mis en soumission aux divers corps de métier.

Le Président clôt la séance à 20h30, remercie les participants et les invite à partager le verre de l'amitié.

Savièse, 8 juin 2017

PV rédigé par Line Short, secrétaire.

Line Short

Pierre Berclaz